Communiqué de presse

La Mission permanente du Japon auprès des Nations Unies et autres organisations internationales à Genève

Le 3 novembre 2014

Attribution de l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'or en sautoir, à Monsieur Olivier VODOZ, Ancien Président de la Commission paritaire du Fonds de l'Impératrice Shôken*, Ancien Vice-Président du Comité international de la Croix-Rouge

Le 3 Novembre 2014 (heure du Japon), le gouvernement du Japon a dévoilé les bénéficiaires étrangers des Décorations Impériales automnales pour 2014. Monsieur Olivier VODOZ, ancien Président de la Commission paritaire du Fonds de l'Impératrice Shôken et ancien Vice-Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) fait partie des 57 récipiendaires étrangers.

■ Décoration	Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or en Sautoir
■ Service	A contribué au développement du Fonds de l'Impératrice Shôken et au renforcement des relations entre le Japon et le CICR
■ Nom (âge)	Olivier VODOZ (71)
■ Titres principaux	Ancien Président de la Commission paritaire du Fonds de l'Impératrice Shôken Ancien Vice-Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) Ancien Président du Conseil d'Etat de la République et du Canton de Genève Membre du Conseil d'Administration de l'Union Bancaire Privée Membre du conseil d'administration de Heritage Bank & Trust
■ Adresse (Nationalité)	Genève, Suisse (Suisse)

Monsieur VODOZ est un ancien Président du Parti libéral genevois. De 1977 à 1989, il sera membre du Parlement cantonal de Genève et de 1989 à 1997, membre du Conseil d'Etat de la République et du Canton de Genève. Il occupera la fonction de Président du Conseil d'Etat de 1994 à 1995.

Monsieur VODOZ devient membre du CICR en 1998, indépendamment de ses activités professionnelles. En 2005, désigné Président de la Commission paritaire du Fonds de l'Impératrice Shôken*, il assure sa mission avec maîtrise et pragmatisme et en faisant preuve de beaucoup de discernement dans l'attribution des subventions. Il s'emploie également à faire connaître le Fonds dans le monde entier. A l'occasion du 100ème anniversaire du Fonds, il met tout en œuvre afin que la célébration de cette étape importante soit une réussite. La Commission mixte publiera, alors, un livre sur l'histoire du Fonds de l'Impératrice Shôken et de ses réalisations sous la direction de Monsieur VODOZ. Il contribuera activement au développement du Fonds jusqu'à sa retraite en 2013.

En 2006, il est nommé Vice-Président du CICR. Il s'attache à la promotion des relations entre le Japon et le CICR. Il assiste à la Cinquiéme Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD V) en 2013, pour le compte du CICR et en sa qualité de Président de la Commission paritaire du de la Commission paritaire du Fonds de l'Impératrice Shôken. Monsieur VODOZ procède à la plantation, dans le jardin du CICR, d'une jeune pousse venant d'un Ginkgo biloba qui a survécu à la bombe atomique Hiroshima.

---

* La Croix-Rouge japonaise a été créée en 1877 et reconnue par le CICR en 1886. Le Fonds de l'Impératrice Shôken a été créé en 1912 par Sa Majesté l'Impératrice du Japon lors de la 9ème Conférence internationale de la Croix-Rouge afin de promouvoir "les opérations humanitaires en temps de paix". Le Fonds a été créé grâce à un don de 100.000 yens en or japonais. Il a depuis été augmenté par de plus amples donations de la part de la famille impériale et ainsi que par les contributions du gouvernement du Japon et de la Croix-Rouge japonaise, entre autres. Aujourd'hui, le Fonds a une valeur totale de 14 millions de francs suisses, dont le produit est utilisé pour soutenir les projets des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à travers le monde. La Commission mixte est composée de six membres, trois venant de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les trois autres venant du CICR. Cette commission gère le Fonds et approuve les subventions présentées chaque année par les Sociétés nationales.